

---

## Surveillance de la thérapie médicamenteuse - FOURNIR L'INFORMATION PERTINENTE

Le pharmacien fournit l'information pertinente aux patients, à l'équipe traitante et aux pharmaciens impliqués auprès du patient afin, notamment, que les médicaments soient pris de façon sécuritaire et pour assurer une bonne continuité des soins.

### PRATIQUE ATTENDUE

Le pharmacien :

Fournit l'information au patient en tout temps.

Transmet une information permettant au patient d'utiliser efficacement et de façon sécuritaire sa thérapie médicamenteuse.

Fournit une information appropriée, complète et adaptée.

Tient compte des besoins du patient lorsqu'il fournit l'information.

Communique régulièrement avec les autres professionnels de l'équipe pour assurer la continuité des soins.

Communique régulièrement avec les autres pharmaciens de son équipe pour assurer la continuité des soins.

Communique régulièrement avec les autres pharmaciens impliqués auprès du patient pour assurer la continuité des soins.

## 1. Dans quelles situations l'information doit-elle être transmise?

Différentes situations ou facteurs déclencheurs nécessitent de fournir de l'information au patient, à l'équipe traitante et aux pharmaciens impliqués auprès du patient concernant la thérapie de ce dernier.

(<http://opq.stage.hff.io/admin/entries/guides/35-fournir-linformation-pertinente#>) Liste – Situations ou facteurs déclencheurs (pdf) ([http://guide.standards.opq.org/files/documents/Liste\\_situations\\_facteurs\\_declencheurs\\_VF.pdf](http://guide.standards.opq.org/files/documents/Liste_situations_facteurs_declencheurs_VF.pdf))

RETOUR VERS LE HAUT

## 2. Quelles sont les informations à transmettre à votre patient?

L'information fournie est appropriée, complète et adaptée.

(<http://opq.stage.hff.io/admin/entries/guides/35-fournir-linformation-pertinente#>) Liste – Renseignements à communiquer au patient pour une thérapie médicamenteuse efficace et sécuritaire (pdf)

([http://guide.standards.opq.org/files/documents/Liste\\_fournir\\_info\\_patient\\_VF.pdf](http://guide.standards.opq.org/files/documents/Liste_fournir_info_patient_VF.pdf))

## 3. Comment favoriser l'échange d'information?

La méthode interactive pour transmettre l'information vous permet de connaître le niveau de connaissances et de langage de votre patient, ses croyances et la perception de son problème de santé, afin d'ajuster l'information et de la compléter au besoin.

Des moyens et des outils peuvent être mis en place, par exemple :

Utilisation de questions ouvertes

Écoute active

Dialogue plutôt que monologue

Participation du patient à la conversation

Observation du langage non verbal du patient

Vérification de la compréhension du patient, notamment par une rétroaction

Pour plus d'informations sur la communication (bienfaits, obstacles, défis, etc.), nous vous référons au guide sur la communication pharmacien-patient ([http://www.opq.org/cms/Media/593\\_38\\_fr-CA\\_0\\_guide\\_comm\\_pharm\\_patient.pdf](http://www.opq.org/cms/Media/593_38_fr-CA_0_guide_comm_pharm_patient.pdf)) rédigé par l'Ordre.

(<http://opq.stage.hff.io/admin/entries/guides/35-fournir-linformation-pertinente#>) Démarche – Transmission de l'information au patient ou à l'équipe traitante (docx) ([http://guide.standards.opq.org/files/documents/Demarche\\_transmission\\_info\\_VF.docx](http://guide.standards.opq.org/files/documents/Demarche_transmission_info_VF.docx))

Des outils sont aussi disponibles pour vos patients afin de les aider à bien comprendre la pertinence de leurs médicaments. L'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada met à votre disposition un document sur les 5 questions que le patient devrait poser à son professionnel de la santé lors d'une consultation.

## 4. Comment favoriser la continuité des soins?

Vous devez fournir l'information à tous les pharmaciens impliqués dans la surveillance de la thérapie médicamenteuse du patient. Ce partage d'information est primordial afin d'éviter des bris dans la continuité des soins.

Dans certains cas, des pharmaciens de milieux différents ou d'autres professionnels de la santé sont impliqués auprès du patient:

Clinique externe d'oncologie, de néphrologie, etc.

Antibiothérapie ambulatoire

GMF

[RETOUR VERS LE HAUT](#)

Programme d'accès spécial (PAS) pour les médicaments

Projet de recherche

Préparation d'une thérapie spécialisée

Etc.

Avec le consentement du patient, une communication entre les différents intervenants a lieu afin de préciser, notamment :

le rôle et les responsabilités de chacun;

les objectifs de traitement;

les interventions;

les éléments de surveillance;

toute autre information pertinente permettant d'assurer la continuité des soins.

Lorsque le patient obtient un congé de l'hôpital, une communication entre le pharmacien d'établissement et le pharmacien communautaire est souhaitable, d'autant plus si de nombreux changements à la thérapie médicamenteuse du patient ont eu lieu pendant l'hospitalisation ou encore si des particularités sont signalées au pharmacien communautaire.

Cette communication peut être verbale ou écrite (ex. : plan de transfert, BCM). Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le bulletin d'informations professionnelles n° 171 (<http://www.opq.org/fr-CA/publications/bulletins-d-informations-professionnelles/>) (en révision) sur la continuité des soins dans un contexte ambulatoire ou encore lisez le dossier sur la continuité des soins publié dans l'édition « Printemps 2016 ([http://www.myvirtualpaper.com/doc/odp/linteraction\\_vol5\\_no3/2016022203/#6](http://www.myvirtualpaper.com/doc/odp/linteraction_vol5_no3/2016022203/#6)) » du magazine *L'interaction*.

Lorsque vous êtes sollicité pour l'obtention du profil pharmacologique de l'un de vos patients, par exemple lors d'une admission à l'hôpital ou à la demande d'un autre professionnel de la santé, fournissez l'information nécessaire à la continuité des soins (avec le consentement du patient).

(<http://opq.stage.hff.io/admin/entries/guides/35-fournir-linformation-pertinente#>) Liste – Renseignements à communiquer à l'équipe traitante pour favoriser la continuité des soins (pdf)

([http://guide.standards.opq.org/files/documents/Liste\\_fournir\\_info\\_equipe\\_VF.pdf](http://guide.standards.opq.org/files/documents/Liste_fournir_info_equipe_VF.pdf))

---

(<http://guide.standards.opq.org/guides/role-des-pharmaciens>)

([HTTP://GUIDE.STANDARDS.OPQ.ORG/GUIDES/APPROVISIONNEMENT-QUALITE-ET-CONTROLE-DE-LINVENTAIRE](http://GUIDE.STANDARDS.OPQ.ORG/GUIDES/APPROVISIONNEMENT-QUALITE-ET-CONTROLE-DE-LINVENTAIRE))

RETOUR VERS LE HAUT